

REGION BRETAGNE

n ° 19_DAEI_01

CONSEIL REGIONAL

20 et 21 juin 2019

DELIBERATION

Stratégie, bilan et perspectives à l'international de la Région Bretagne

Le Conseil régional convoqué par son Président le 28 mai 2019, s'est réuni le vendredi 21 juin 2019 au siège de la Région Bretagne, sous la présidence de Monsieur Loïg CHESNAIS-GIRARD, Président du Conseil régional.

Étaient présents : Monsieur Olivier ALLAIN, Madame Sylvie ARGAT-BOURIOT, Monsieur Eric BERROCHE, Madame Mona BRAS, Madame Georgette BREARD, Monsieur Pierre BRETEAU (jusqu'à 10h), Monsieur Gwenegan BUI (jusqu'à 12h), Monsieur Thierry BURLOT (à partir de 9h15), Madame Gaby CADIOU, Madame Fanny CHAPPE, Monsieur Loïg CHESNAIS-GIRARD, Monsieur André CROCQ (jusqu'à 11h50), Madame Delphine DAVID (à partir de 9h30), Monsieur Gérard DE MELLON, Monsieur Stéphane DE SALLIER DUPIN (jusqu'à 12h30), Madame Virginie D'ORSANNE, Madame Laurence DUFFAUD, Monsieur Richard FERRAND, Madame Laurence FORTIN, Madame Anne GALLO, Madame Evelyne GAUTIER-LE BAIL, Monsieur Karim GHACHEM, Madame Anne-Maud GOUJON, Madame Sylvie GUIGNARD, Madame Claire GUINEMER, Monsieur Philippe HERCOUËT, Monsieur Bertrand IRAGNE (à partir de 9h45), Madame Elisabeth JOUNEAUX-PEDRONO, Monsieur Roland JOURDAIN, Monsieur Pierre KARLESKIND, Monsieur Gérard LAHELLEC, Madame Isabelle LE BAL, Monsieur Jean-Michel LE BOULANGER, Monsieur Olivier LE BRAS, Monsieur Raymond LE BRAZIDEC, Madame Agnès LE BRUN, Monsieur Patrick LE DIFFON, Monsieur Marc LE FUR (jusqu'à 12h30), Monsieur Patrick LE FUR, Madame Gaël LE MEUR, Madame Nicole LE PEIH, Monsieur Alain LE QUELLEC, Madame Gaël LE SAOUT, Madame Christine LE STRAT, Monsieur Christian LECHEVALIER, Madame Lena LOUARN, Monsieur Bernard MARBOEUF (jusqu'à 11h), Monsieur Martin MEYRIER (jusqu'à 10h15), Monsieur Philippe MIALHES, Monsieur Paul MOLAC, Madame Gaëlle NICOLAS (jusqu'à 12h40), Madame Gaëlle NIQUE, Madame Anne PATAULT, Madame Isabelle PELLERIN, Monsieur Gilles PENNELLE, Monsieur Stéphane PERRIN, Monsieur Maxime PICARD, Monsieur Bertrand PLOUVIER (jusqu'à 9h40), Monsieur Bernard POULIQUEN, Monsieur Pierre POULIQUEN, Monsieur Bruno QUILLIVIC (jusqu'à 11h), Monsieur Dominique RAMARD (à partir de 9h30), Madame Emmanuelle RASSENEUR (à partir de 9h50), Madame Agnès RICHARD, Madame Claudia ROUAUX, Monsieur Stéphane ROUDAUT, Madame Catherine SAINT-JAMES, Madame Forough SALAMI-DADKHAH, Monsieur Emeric SALMON, Madame Hind SAOUD (à partir de 10h), Monsieur Sébastien SEMERIL (jusqu'à 11h40), Madame Renée THOMAÏDIS, Madame Anne TROALEN, Monsieur Hervé UTARD (à partir de 9h30), Madame Anne VANEECLOO, Madame Gaëlle VIGOUROUX, Madame Sylvaine VULPIANI (jusqu'à 11h50).

Avaient donné pouvoir : Monsieur Pierre BRETEAU (pouvoir donné à partir de 10h), Monsieur Gwenegan BUI (pouvoir donné à Madame Gaël LE MEUR à partir de 12h), Monsieur Thierry BURLLOT (pouvoir à Madame Anne GALLO jusqu'à 9h15), Monsieur Marc COATANÉA (pouvoir à Monsieur Karim GHACHEM), Monsieur André CROCQ (pouvoir donné à Madame Laurence DUFFAUD à partir de 11h50), Madame Delphine DAVID (pouvoir donné à Monsieur Bernard MARBOEUF jusqu'à 9h30), Monsieur Stéphane DE SALLIER DUPIN (pouvoir donné à Madame Claire GUINEMER à partir de 12h30), Madame Kaourintine HULAUD (pouvoir donné à Madame Anne TROALEN), Monsieur Jean-Yves LE DRIAN (pouvoir donné à Madame Fanny CHAPPE), Monsieur Marc LE FUR (pouvoir donné à Madame Agnès LE BRUN à partir de 12h30), Monsieur Bernard MARBOEUF (pouvoir donné à Monsieur Patrick LE DIFFON à partir de 11h), Monsieur Martin MEYRIER (pouvoir donné à Madame Anne PATAULT à partir de 10h15), Madame Gaëlle NICOLAS (pouvoir donné à Madame Sylvie GUIGNARD à partir de 12h40), Monsieur Bertrand PLOUVIER (pouvoir donné à Madame Delphine DAVID à partir de 9h40), Monsieur Bruno QUILLIVIC (pouvoir donné à Madame Gaëlle NICOLAS à partir de 11h puis à Madame Anne-Maud GOUJON à partir de 12h40), Monsieur Dominique RAMARD (pouvoir donné à Monsieur Philippe HERCOUET jusqu'à 9h30), Madame Emmanuelle RASSENEUR (pouvoir donné à Madame Sylvaine VULPIANI jusqu'à 9h50), Monsieur David ROBO (pouvoir donné à Monsieur Stéphane ROUDAUT), Madame Hind SAOUD (pouvoir à Madame Catherine SAINT-JAMES jusqu'à 10h), Monsieur Sébastien SEMERIL (pouvoir donné à Monsieur Hervé UTARD à partir de 11h40), Madame Sylvaine VULPIANI (pouvoir donné à Madame Emmanuelle RASSENEUR à partir de 11h50), Madame Martine TISON (pouvoir donné à Monsieur Marc LE FUR jusqu'à 12h 30 puis à Madame Isabelle LE BAL à partir de 12h30).

Vu le Code général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L 4111-1 et suivants ;

Après avoir pris connaissance de l'avis formulé par le Conseil Economique Social et Environnemental lors de sa réunion du 11 juin 2019 ;

Vu l'avis de la commission Economie, agriculture et mer, Europe en date du 14 juin 2019;

Au vu du rapport présenté par Monsieur le Président du Conseil régional ;

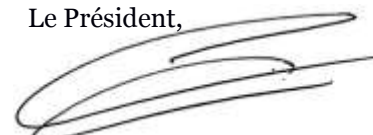
Et après avoir délibéré ;

DECIDE

(Le groupe Rassemblement National vote contre, Monsieur Bertrand IRAGNE s'abstient)

- **d'APPROUVER** le bilan, les axes stratégiques et les perspectives à l'international de la Région Bretagne.

Le Président,



Loïc CHESNAIS-GIRARD

Stratégie, bilan et perspectives à l'international de la Région Bretagne

I. Introduction

A. Une présence à l'international inscrite dans l'Histoire de la Bretagne...

Dès la fin du XIV^{ème} siècle, la Bretagne s'inscrit dans les grands courants de la mondialisation de l'époque. Ainsi, sa flotte est l'une des plus importantes d'Europe à la fin du XV^{ème} siècle avec une vingtaine de milliers de tonneaux et lui assure des débouchés commerciaux importants s'étendant de la Flandre à l'Espagne et passant naturellement par une forte présence en Angleterre. L'intégration de la Bretagne à la France a permis ainsi au Royaume de disposer d'une présence maritime forte et de jeter les bases des découvertes au Brésil ou en Amérique du Nord (Jacques Cartier...).

Globalement les périodes de prospérité de la Bretagne l'ont été dès lors qu'elle s'inscrivait dans cette longue tradition de commerce et d'ouverture avec ses voisins Européens mais aussi mondiaux (Compagnie des Indes, etc.). A l'inverse, elle a toujours souffert des périodes de guerre et de fermeture maritime, notamment lors des conflits avec le Royaume-Uni.

Mais la présence à l'international s'est faite aussi avec les hommes. Le peuplement de la Bretagne est marqué par une migration... venant des îles britanniques... puis par des émigrations sur tous les continents donnant naissance aujourd'hui à une des plus importantes diasporas françaises dans le monde. Ouverture au monde mais attachement viscéral à leurs traditions, la Bretagne et les Bretons cultivent depuis toujours cet alliage original. Au final, il n'existe que peu de régions en France et même dans le monde qui sont valorisées sur tous les continents par au moins un drapeau commun, des fêtes communes (St Yves) et globalement un sentiment d'appartenance à une culture commune.

Aujourd'hui, la Région soutient ces diasporas bretonnes disséminées dans le monde entier en leur apportant des aides aux manifestations emblématiques qu'elles peuvent régulièrement organiser. C'est un des enjeux d'une stratégie internationale bretonne.

B. Une présence à l'international qui répond aux défis du siècle...

Le XXI^{ème} siècle est marqué par la nécessité de répondre à des défis qui ne se posent plus à l'échelle d'une ville, d'un pays, d'un continent mais de la planète tout entière.

L'exemple le plus frappant est bien évidemment la lutte contre le réchauffement climatique. Qui peut encore croire que l'effort d'un seul pays dans le monde, même le plus puissant économiquement ou le plus peuplé, pourrait suffire à atteindre les objectifs nécessaires à la protection de la planète ?

De même, les enjeux de développement, indissociables des enjeux de sécurité et de migration, se posent à l'échelle internationale et dépassent le cadre des états européens. L'Etat Français encourage d'ailleurs les collectivités territoriales à participer aux efforts de développement et de stabilisation à travers le monde.

Enfin, ce qui est vrai sur l'environnement ou le développement l'est tout autant en matière économique. Tous les biens de consommation courants aujourd'hui sont le fruit de cette mondialisation des échanges. Les voitures, les téléphones portables sont construits avec des matières premières, des technologies et des mains-d'œuvre issues du monde entier...

L'enjeu de la Région aujourd'hui est de repositionner sa force agricole et agroalimentaire, de la production et de l'utilisation d'énergies durables et de la protection de son environnement (eau, biodiversité, etc.). Il témoigne par exemple de cette vision de s'inscrire de façon originale et efficace dans le commerce international via une offre qui la distingue.

c. Une présence à l'international cohérente par rapport aux enjeux stratégiques de la Breizh Cop...

La Breizh Cop fait le constat de l'urgence climatique, démocratique et des déséquilibres territoriaux persistants comme principaux défis à relever aujourd'hui. Symboliquement, le document voté en Session de décembre 2018 récapitulant les 38 objectifs à atteindre commence par deux objectifs témoignant de la dimension internationale de la Breizh Cop : d'une part, la nécessité de faire rayonner la Bretagne, d'autre part, la nécessité de développer des alliances territoriales européennes et internationales pour peser autant que possible sur certains enjeux stratégiques.

En effet, concernant l'attractivité de la région, celle-ci est une condition de plus en plus importante pour répondre aux enjeux économiques mondiaux. L'attractivité du territoire permet d'attirer des entreprises, des femmes et des hommes qui apporteront leurs compétences pour développer le territoire. Elle permet aussi, dans un monde de multinationales, de se distinguer et, via une stratégie adaptée, de maintenir et développer ces entreprises malgré un contexte très concurrentiel. L'exemple récent du Brexit démontre a contrario qu'un pays (donc encore plus une région...) qui se refermerait sur lui-même, qui se « normaliserait », perdrait de son attractivité. Cela est vrai pour des pans entiers du secteur économique, le plus évident étant bien évidemment le tourisme. Attirer des touristes apportant des ressources importantes à l'économie régionale passe forcément par une différenciation et par une offre attractive alors même que l'offre mondiale est de plus en plus large et de plus en plus accessible.

L'attractivité de la Région est nécessaire aussi pour nos établissements d'enseignement supérieur et de recherche. Le classement de Shanghai n'est que la pointe émergée d'un iceberg qui place, de fait, les établissements en compétition permanente à l'échelle de la planète. Attirer des chercheurs et des étudiants du monde entier est incontournable aujourd'hui et passe par la démonstration que les établissements et écoles bénéficient d'un écosystème attirant.

Dans ce cadre, il s'agit donc d'établir, de soutenir et de diffuser ce qui nous distingue des autres régions dans le monde. Nos valeurs (ouverture, solidarité...), notre culture, notre gastronomie, notre offre de formation, nos infrastructures, notre tissu industriel, tout doit concourir à la diffusion d'un message global attractif.

A côté de la mise en place d'une offre coordonnée démontrant notre attractivité, la nécessité de développer des alliances territoriales est un autre volet de la réponse aux enjeux globaux apportée par la Breizh Cop. Bien que disposant d'atouts uniques, il est nécessaire d'être conscient que la Bretagne est un petit territoire pour un monde réunissant plus de 7,6 milliards d'individus...

Pour peser, il nous faut donc trouver des alliés. De même que la réponse à certains enjeux nationaux nécessite une coordination des régions françaises (Régions de France...), la réponse aux enjeux européens nécessite de trouver des alliés à l'échelle européenne. Et la participation à la réponse aux enjeux mondiaux exige de trouver des alliés plus lointains dans d'autres pays du monde.

C'est pourquoi la Région Bretagne a souhaité mettre en place une double stratégie

- D'une part, conforter des relations avec un nombre restreint de régions, en Europe et dans le monde, mais en développant des échanges les plus approfondis possibles dans tous les domaines (économique, enseignement supérieur, culture, tourisme, sport...)
- D'autre part, avoir une stratégie ouvertement opportuniste, en constituant des réseaux ad hoc centrés sur un objectif précis et disparaissant une fois celui-ci atteint ou encore en soutenant des initiatives isolées mais concourant à l'objectif global à atteindre.

L'ensemble de ces éléments permet donc de répondre à la question posée : une région comme la Bretagne doit-elle faire, soutenir, des actions à l'international ? Quel est l'intérêt et l'efficacité de conduire ces actions ?

Le Conseil Régional de Bretagne constate aujourd'hui que plus que jamais la réponse doit être positive :

Oui, dans un monde de fait globalisé, une Région ne peut, sous peine d'être isolée et de confier son avenir à d'autres, rester aujourd'hui à l'écart des enjeux pesant sur la France et sur le monde, que ce soit en termes d'environnement, d'économie ou de solidarité.

Oui, l'Etat français lui-même reconnaît aujourd'hui l'intérêt d'être accompagné par des acteurs de terrain dans son action à l'international. Alors même que la France est un état centralisé, les Régions possèdent a contrario plus de compétences en matière internationale qu'un Land allemand ! La Loi « Letchimy » adoptée le 5 décembre 2016 autorise ainsi, suite à un amendement du 6 février 2017, une collectivité à contractualiser directement avec un Etat étranger dès lors que cela ne remet pas en cause l'action nationale portée par l'Etat. Enfin, en 2017¹, l'Etat a pleinement reconnu le rôle des collectivités territoriales en matière diplomatique à ses côtés. La Région, chef de file du développement économique, cofinanceur majeur des partenaires universitaires ou des associations locales est donc légitime à intervenir et constitue un niveau efficace.

Oui, il lui faut conduire des actions mais en ayant à l'esprit que ces actions ne peuvent s'inscrire que sur la base du respect de certaines valeurs et de certains principes. Il serait ainsi contradictoire que la Breizh Cop accompagne les agriculteurs bretons vers le « bien manger » et de soutenir des projets agricoles néfastes dans des pays tiers... Les actions de la Région devront veiller à respecter un principe de réciprocité, d'ouverture interculturelle, mais aussi naturellement de bon usage des fonds publics pour que ses actions soient efficaces. Avec à l'esprit que le nécessaire bilan des actions à l'international ne peut se faire que dans un temps long, compte tenu de l'ampleur des défis à relever.

II. Faire rayonner la Bretagne et les Bretons dans le monde en affirmant nos valeurs

La Breizh Cop mentionne l'importance d'avoir une stratégie bretonne d'attractivité à l'international la plus partagée possible. En effet, au-delà de l'action propre du Conseil Régional, une stratégie bretonne s'écrit aussi avec les autres acteurs concernés par l'international ; le Conseil Régional de Bretagne cherche ainsi systématiquement à se coordonner tant avec les services de l'Etat et ses agences (Conseillère diplomatique auprès du Préfet de Région, Ministère de l'Europe et des Affaires Etrangères, Agence Française de Développement, etc.) qu'avec les autres collectivités ou acteurs bretons déployant des actions à l'international

¹ Rapport « Diplomatie et Territoires, pour une action extérieure démultipliée – 21 propositions pour un nouveau partenariat MAEDI/Collectivités territoriales », Ministère des Affaires Etrangères et du Développement International - Commission nationale de la coopération décentralisée, 2017.

En effet, rien ne serait plus contre-productif que de ne pas agir « groupé » à l'étranger, effet jouer de ces divisions ; l'action de tous s'en trouve déconsidérée. C'est pourquoi la Région a mis en place des comités techniques et politiques, présidés par la Vice-Présidente en charge de l'Europe et de l'International, pour systématiquement coordonner nos actions. Cela concerne aussi bien l'action des métropoles et des agglomérations que celle des acteurs de l'enseignement supérieur et de la recherche. De même, le secteur associatif qui est naturellement très présent dans les relations au quotidien avec les territoires étrangers (jumelages, projets de solidarité, projets culturels ou sportifs...) ou encore les acteurs privés (entreprises, tour-opérateurs touristiques...) et publics (hôpitaux, établissements d'enseignement supérieur, etc.) bretons. Cette logique multi-acteurs, trouve sa plus récente traduction dans la mise en place d'un réseau breton des acteurs de la solidarité internationale, Réseau Bretagne Solidaire.

Cette volonté de défendre une action régionale « concertée » se concrétise également dans l'appréhension des impacts et conséquences que pourrait avoir la sortie du Royaume-Uni de l'Union européenne. La mise en place d'un comité politique de suivi du Brexit, illustre cette posture régionale partagée.

Au-delà d'un minimum de coordination (éviter d'être présent au même endroit sans le savoir...), l'objectif est de développer de plus en plus systématiquement des missions en commun, permettant de faire « masse » et d'être plus remarqués par nos interlocuteurs étrangers.

Une action exemplaire : la coordination des actions en Chine...

La Région Bretagne est jumelée depuis 30 ans avec la Province chinoise du Shandong. En parallèle, les métropoles de Brest et de Rennes se sont également jumelées avec les deux principales villes de la province, Qingdao et Jinan. Tout déplacement en Chine fait désormais l'objet d'informations préalables de la part de chacun. Cela permet d'éviter d'arriver de façon dispersée sur ce territoire et d'être éventuellement pris à défaut. De même, une coordination des missions est systématiquement recherchée afin de permettre autant que possible de les faire au même moment, ce qui permet d'accroître considérablement la visibilité de chacun et in fine, la perception par les Chinois d'un poids beaucoup plus important que si chacun ne venait qu'avec une délégation individuelle...

L'ensemble de ces actions est basé sur le partage de certaines valeurs :

A. Partenariat et réciprocité des échanges

On ne peut « vendre » l'attractivité de la Bretagne si on n'accepte pas en parallèle de « vendre » les territoires avec lesquels la Région a signé un accord de coopération. Cette logique de réciprocité est valable y compris avec les Pays du Sud, même si cela ne peut se traduire dans les faits que sur un temps très long.

Première démonstration : Quelle réciprocité avec les Pays du Sud ?

A première vue, demander à ces pays de nous « apporter » une réciprocité aux actions engagées par la Bretagne peut paraître saugrenue, tant le dénuement peut parfois être important (comme à Haïti...). Cependant, cette contrepartie est absolument nécessaire pour permettre un dialogue équilibré et éviter les pièges de toute politique paternaliste.

C'est ainsi que la nouvelle convention qui sera signée avec la Région Centre du Burkina-Faso en juin 2019 prévoit le soutien des deux territoires à des actions de promotion culturelle. Aux côtés des actions bretonnes là-bas, il est donc prévu que des actions et des échanges culturels burkinabés puissent être valorisés en Bretagne, avec l'aide des diasporas locales.

De même, la coopération avec l'Association des Maires de la Grand'Anse en Haïti repose notamment sur un volet important d'appui à la gouvernance et à la structuration des institutions locales. Cet axe de travail s'inscrit dans une recherche d'un partenariat équilibré. En effet, l'objectif n'est absolument pas de transposer un modèle d'organisation territoriale. L'enjeu est bien de favoriser les conditions qui permettent aux élu.e.s et aux cadres techniques de réfléchir et définir un projet et une organisation adaptés à leur territoire, à leurs besoins et attentes.

Deuxième démonstration : Quelle réciprocité avec le Shandong ?

A l'inverse des Pays du Sud, on peut s'interroger sur la réciprocité d'échanges avec une région chinoise regroupant près de 100 millions de personnes...

Pourtant, les échanges tant culturels qu'économiques ou universitaires se sont bien multipliés entre les deux régions depuis ces dernières années. Bien que les relations (économiques notamment) ne soient pas toujours aisées, leur excellence a déjà permis d'obtenir des résultats concrets comme l'expédition de la poudre de lait produite en Bretagne à destination du marché chinois via le port de Brest. En matière touristique, les premières offres concrètes à destination des touristes chinois aisés commencent à apparaître et devraient permettre à la Bretagne de se positionner concrètement sur ce marché en plein développement.

Plus globalement, la Région travaille actuellement sur la mise en place d'outils vantant globalement l'attractivité de la Bretagne à destination de la Chine. Un travail spécifique est mené pour ce faire avec les Chinois au Shandong.

B. La définition et l'atteinte d'objectifs précis

L'attractivité de la Région ne peut se décréter. Elle doit être construite et individualisée en fonction de chaque territoire de prospection. On doit aussi se fixer des objectifs permettant de tester et le cas échéant de corriger les méthodes et messages utilisés.

Le cas du Japon...

Depuis une dizaine d'années, la Région se rend chaque année avec BCI au Japon dans une logique d'anticipation économique. En effet, les relations étroites tissées en direct entre élus bretons et chefs d'entreprise des groupes japonais installés en Bretagne sont un atout essentiel soit pour permettre de profiter d'investissements de ces groupes à réaliser en Europe (opportunités actuelles dans le cadre du Brexit...), soit pour éviter en cas de réduction d'activité que celle-ci ne se fasse au détriment des sites bretons en Europe.

Une action concrète, l'Australie méridionale...

Suite à la signature du contrat de vente de sous-marins entre la France et l'Australie, la Bretagne a été sollicitée pour se rapprocher de la province d'Australie méridionale qui accueillera la réalisation de ces sous-marins. Après plus de deux ans pendant lesquels la Région s'est attachée à réaliser une cartographie des opportunités réelles pouvant rapprocher les deux territoires et à soutenir des actions concrètes (rapprochement d'universités, d'acteurs culturels, etc.), la signature d'un accord de coopération officiel a pu intervenir et plusieurs missions réalisées en France et en Australie. Aujourd'hui, les premiers résultats sont déjà enregistrés avec des possibilités concrètes d'export de start up bretonnes en cyber sécurité ou encore d'échanges entre étudiants, professeurs et chercheurs des deux régions.

En Europe : le Danemark comme nouveau partenaire anglophone...

Dans le cadre du projet ERASMUS B MOUVE, dont la Région est chef de file et qui a notamment pour objet la mobilité des jeunes en formation, les partenaires bretons ont fait remonter un réel besoin d'accompagnement et de soutien dans la recherche de nouveaux partenaires anglophones, et ce au regard des conséquences du Brexit. Le choix du Danemark résulte ainsi d'une étude de terrain, menée en amont, par les structures bretonnes quant aux opportunités existantes et de leur adéquation avec le système breton. La Région accompagne ce nouveau partenariat en devenir parce qu'il correspond à un véritable besoin des acteurs du territoire.

Un projet en cours d'élaboration : la région de Souss-Massa au Maroc

Suite à l'action volontariste de la Consule du Maroc en Bretagne, des contacts ont été initiés entre les acteurs économiques et les institutions régionales de la région de Souss-Massa au Maroc et la Bretagne. Fidèle à la stratégie de s'appuyer sur des réalisations et des échanges concrets, un travail de cartographie a été élaboré pour identifier les relations déjà existantes et les opportunités possibles. Ce travail sera complété par des missions techniques qui pourront, si des projets concrets se créent, aboutir à terme à une nouvelle coopération décentralisée.

Un contre-exemple : la Saxe...

Alors que les relations entre la Bretagne et la Saxe dataient de près de 30 ans, la Région n'a pas hésité à arrêter la coopération officielle avec ce Land allemand suite au constat que le partenaire institutionnel saxon ne souhaitait plus s'impliquer dans cette coopération, et ce malgré des échanges entre acteurs du territoire. Ayant exploré et sollicité la Saxe pour de nouvelles coopérations, l'absence de volonté de notre partenaire en raison de nouvelles orientations stratégiques internationales a abouti au constat qu'il était préférable, pour la Bretagne, de se focaliser désormais sur les relations avec des régions connaissant plus de dynamique dans les échanges.

Reste qu'un travail particulier sur l'Allemagne doit cependant se poursuivre, au regard des sollicitations des acteurs du territoire breton, en reprenant les fondamentaux d'un travail cartographique préalable, devant aboutir au soutien d'opérations ponctuelles disséminées sur le territoire allemand.

La volonté d'atteindre des objectifs et de mener régulièrement des évaluations passe aussi par le contrôle permanent du bon usage des fonds publics. En conséquence, la Région n'hésite pas à stopper des projets en cas de risque majeur de dérapage.

Le projet de réhabilitation d'un entrepôt frigorifique au Burkina-Faso...

Clé de voute du projet de mise en place d'une filière maraîchère près de la capitale du Burkina-Faso, ce projet a connu de gros retards de réalisation des travaux et occasionné des difficultés de contrôle des flux financiers. Après de nombreuses tentatives destinées à éviter les risques réels de prédation, il a été décidé d'abandonner ce projet particulier et de soutenir la filière via un travail en direct avec des acteurs privés locaux. Cela a ainsi permis d'éviter tout risque de malversation ou de soutien à des projets dont la pérennité n'aurait pas été assurée.

c. Le respect des objectifs du développement durable

L'ONU a adopté en 2015 17 objectifs destinés à mettre en œuvre un développement durable pour la planète. Ces objectifs sont très généraux mais constituent un guide global de l'action de la région à l'international. Certaines de ces obligations peuvent par ailleurs se traduire très concrètement et, via la Breizh cop, s'imposer dans le fonctionnement au quotidien de la Région.

Un engagement !

Compenser les coûts carbone des déplacements en avion de la Région dans ses déplacements à l'international... Inscrit comme action concrète déclinant la stratégie de la Breizh Cop, cet engagement a certes un coût mais au final assez limité. Ainsi il ne représente que 5% à 10% du coût de déplacement d'une délégation en moyenne. Concrètement, la Région s'engage à financer des associations ou des fondations s'employant à compenser l'émission de carbone par le soutien à des actions de reforestation ou de mise en place d'énergies vertes.

Exemple : le soutien à des actions en faveur de l'eau et de lutte contre le réchauffement climatique dans toutes nos coopérations...

La Région s'est engagée dans la signature d'une nouvelle coopération avec l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne qui intègre, pour la première fois, la coordination de nos actions dans les domaines de l'eau.

Concrètement, il est proposé à l'agence de participer aux travaux du Comité mixte solidarité internationale qui associe le CESER et le Conseil Régional pour l'examen de tous les projets émanant du secteur associatif en faveur de projets de solidarité internationale. Cela permettra d'aider ces acteurs à avoir une stratégie plus ambitieuse, plus partagée, plus coordonnée et au final plus visible et plus efficace sur le terrain.

De même, dans le cadre des accords de coopération signés avec nos deux régions européennes que sont le Pays de Galles et la Wielkopolska, le développement durable, la lutte contre le changement climatique et la gestion des ressources naturelles sont des principes inscrits dans les plans d'actions. A l'avenir et pour l'ensemble de nos partenariats, il sera intégré dans tous nos futurs accords, un point sur la lutte contre le réchauffement climatique et la définition d'actions, de lobbying commun comme de projets concrets, en faveur de cet enjeu majeur pour notre avenir.

Enfin, le projet de convention-cadre de poursuite de la coopération intégrera pour la 1^{ère} fois un volet accès à l'eau. On peut aussi mentionner l'action de la Région au sein de la Conférence des Régions Périphériques Maritimes (CRPM). La Bretagne a été à l'origine de la création d'un groupe « Climat » au sein de la CRPM où elle mobilise d'autres régions

Européennes pour peser sur la stratégie de la Commission. Complémentaire à son action (NRJ4SD, Climat Group) qui lui offre des possibilités de réseautage et de lobbying à une échelle mondiale, cette action permet aussi d'aider les services à prendre en compte des initiatives intéressantes développées ailleurs en Europe sur la lutte et l'adaptation au réchauffement climatique.

Cette préoccupation est également au cœur de la coopération avec la Grand'Anse en Haïti. Ce département subit particulièrement les effets du changement climatique : ouragans beaucoup plus fréquents, phénomène récent de sécheresse qui bouleverse les pratiques agricoles des paysans. Le développement d'un programme agricole comporte ainsi un volet important de pratiques d'agroécologie et de reboisement.

L'accompagnement et la promotion de projets alimentaires territoriaux

Si se nourrir est un besoin primaire et évident, il n'en reste pas moins que l'alimentation est au cœur d'enjeux multiples : impact des productions agricoles sur l'environnement, le réchauffement climatique, la biodiversité, question de l'accès à une alimentation saine et suffisante, développement durable des territoires, conditions d'emploi...

Le fait alimentaire pose aujourd'hui des problématiques universelles appelant des réponses particulières. C'est ainsi un sujet majeur qui se pose dans les coopérations décentralisées que pilote la Région au Burkina Faso et en Haïti. Ces expériences feront ainsi l'objet d'un atelier dans le cadre de la Breizh Cop et de la semaine organisée en juin sur les transitions.

Le contre-exemple : l'abandon de la coopération avec la province du Dong Nai au Viêt Nam.

Suite à plusieurs sollicitations et contacts avec cette province, un travail entre la Région et le Dong Nai a été effectué afin d'aider celle-ci à mettre en place une filière agricole plus performante. Les premiers contacts étaient prometteurs mais nécessitaient de mieux comprendre les enjeux au niveau local. Lors d'une mission en 2012, le Conseil Régional s'est rendu compte que le souhait du partenaire vietnamien était plutôt de bâtir une filière ultra intensive, basée sur la multiplication de fermes « géantes » (type « 1000 vaches »). Ce modèle étant en complète opposition avec le modèle de développement souhaité par la Région, celle-ci a informé ses partenaires qu'elle ne pouvait développer de relations favorisant ce type de projet, ce qui a mis fin de fait à la coopération.

D. La nécessaire ouverture aux autres

Profondément ancrée dans la tradition bretonne, l'ouverture à l'autre, à sa culture et à son expérience est une condition pour une politique internationale. Il ne s'agit pas de promouvoir l'attractivité bretonne comme le seul modèle mais au contraire comme un modèle vivant, se nourrissant des échanges de nos partenaires. Cette ouverture se traduit de multiples façons :

- En intégrant dans toutes nos coopérations une dimension culturelle à nos échanges. Que ce soit avec des régions de plus de 100 millions d'habitants comme le Shandong, des régions européennes comme le Pays de Galles ou la Wielkopolska, des régions riches comme l'Australie méridionale ou pauvres comme la Grand'Anse à Haïti, la dimension culturelle fonde nos relations sur une base équilibrée.
- En promouvant la mobilité des Bretons et tout particulièrement des jeunes Bretons. Les programmes Bretons et européens « Karta » ou « Erasmus » contribuent activement à promouvoir la mobilité des apprenants en Europe. La mobilité des étudiants, des formateurs et des chercheurs bretons est aussi encouragée dans le cadre des coopérations de la Région.

E. La solidarité comme socle de notre engagement col

Comme le montrent bon nombre d'études (notamment le portrait réalisé en amont du lancement de la marque Bretagne), l'engagement, le sens du collectif, l'ouverture sont des valeurs fortes qui façonnent l'identité de la région et qui, de génération en génération, guident l'action quotidienne d'un grand nombre de Breton.ne.s.

En témoignent le dynamisme des secteurs associatif et de l'économie sociale et solidaire, la forte implantation des mutuelles et des coopératives. La Bretagne est l'une des régions qui regroupe le plus grand nombre d'associations de solidarité par rapport à son nombre d'habitants.

Si le bien-être des populations est l'objectif des actions de développement, il passe certes par la lutte contre la pauvreté et une réduction des inégalités. Toutefois, la solidarité, qui est une valeur-socle de notre engagement, en Bretagne et à l'international, dépasse largement les relations avec les populations de pays en développement. Elle naît de ce sentiment de communauté d'intérêt et de destin qui nous pousse à considérer l'autre comme un égal et un partenaire.

Le Conseil Régional fait de la solidarité l'une des bases de son action : une politique internationale strictement limitée au domaine économique n'aurait pas de sens car comment développer nos relations dans ce domaine avec des populations déshéritées ? Elle ne se limite pas non plus aux populations du Sud (notamment du Burkina Faso et d'Haïti), mais est un principe d'action général qui se décline plus globalement dans toutes nos interventions : solidarité vers les jeunes en les aidant dans leurs projets, solidarité envers les régions européennes dans leurs projets d'affirmation de leur volonté de s'inscrire dans une Europe ouverte et tolérante, etc.

III. Prendre sa part aux défis du Monde en étant citoyens d'Europe et du Monde...

L'action de la Région à l'international n'est identifiée traditionnellement qu'à travers des actions volontaristes à l'extérieur de son territoire. Il existe cependant par nature un lien important pour mobiliser les Bretons, en région, à la dimension internationale elle-même.

Comme on a pu l'indiquer précédemment, cette volonté d'ouverture au monde est inscrite depuis toujours dans l'histoire et la culture de la Bretagne. Un récent sondage effectué en 2017 auprès des Bretons² sur leur appartenance à l'Europe en témoignait : très majoritairement, les Bretons n'excluent pas leurs appartenances multiples mais au contraire les additionnent, les considèrent comme autant de valeur ajoutée.

C'est ainsi qu'ils se sentent *à la fois* bretons *et* français *et* européens. Dans la même logique, de très nombreux Bretons se sentent également citoyens d'un seul monde et souhaitent participer, à leur échelle, à la mise en place d'un monde meilleur dans tous les sens du terme.

Le Conseil Régional accompagne donc ce mouvement et ces diverses initiatives portées par de très nombreux acteurs. Cet accompagnement peut se faire de multiples façons :

- ⇒ Par le soutien à des réseaux
- ⇒ Par le soutien à la mobilisation, à la structuration des acteurs locaux
- ⇒ Par le soutien à des projets innovants ou structurants

² Sondage « Quel sentiment d'appartenance à l'Europe ? » réalisé du 5 au 19 décembre 2017 par GECE pour la Région Bretagne sur la base d'un échantillon représentatif de la population bretonne de 1.024 personnes de 15 ans et +

A. Affirmer notre appartenance au projet européen

Si les Bretons se sentent aussi européens, ils méconnaissent en général ce que fait l'Europe au quotidien pour eux, comment elle fonctionne. Cette ignorance peut aboutir à une mauvaise perception, alimentée par des « infox » qui popularisent l'idée d'une Union Européenne omnipotente, où seule une minorité de technocrates déciderait du sort de millions d'Européens dans des buts obscurs...

Former les citoyens bretons, compétence de la Région, c'est aussi les former à la réalité de l'Europe, à ses atouts et ses faiblesses. C'est ainsi que la Région accompagne les initiatives des Maisons de l'Europe situées sur son territoire (Rennes, Brest, St Briec, Vannes) qui permettent de mieux comprendre l'action de l'Europe en Bretagne. La Région développe elle-même parfois des outils innovants destinés à permettre aux plus jeunes de comprendre ce qu'est l'Europe et comment elle fonctionne.

Legends of Europe...

La Région met à disposition des jeunes des outils d'information innovants sur l'Europe, s'appuyant sur les applications multimédias. L'objectif est de susciter leur intérêt pour l'Europe, de les aider à mieux la comprendre dans toutes ses dimensions et de les sensibiliser à l'impact des décisions de l'Union européenne dans leur quotidien.

Le premier outil développé par la Région, le jeu pédagogique en ligne "Mission Knut", est centré sur le fonctionnement des institutions et du processus décisionnel européen. Le joueur incarne ainsi un commissaire européen chargé d'imaginer un texte de loi à la suite de l'accident entre un Ferry et un chimiquier dans la Manche.

S'y est ajoutée « L'Europe en live ! », application web sur les actions concrètes de l'Europe qui fonctionne comme un portail intégrant vidéos, jeux, films d'animation et liens pour découvrir de façon ludique les actions concrètes de l'Europe et leur impact dans notre environnement proche. Une troisième brique est venue compléter la collection il y a quelques semaines, le jeu "Legends of Europe", qui permet de découvrir l'Europe par sa culture et ses légendes. Au-delà, il s'agit de faire naître chez les participants un sentiment d'appartenance à un espace commun, l'Europe, par une meilleure connaissance du continent, de son histoire et de ses différentes cultures. Il s'agit bien d'aider in fine au développement de la citoyenneté européenne.

Cette volonté de participer au projet de construction européenne se traduit aussi par une mobilisation forte sur les programmes européens :

- La gestion des Fonds Européens Structurels d'Investissement en premier lieu (FEDER, FSE, FEADER et FEAMP), où la Région a mis tous les moyens nécessaires pour assurer une gestion au plus près des bénéficiaires bretons dans le cadre d'un large partenariat. Les résultats aux 2/3 d'avancement de la programmation ont démontré la réussite de cet engagement avec des taux de programmation et de paiement parmi les meilleurs en France.
- La mobilisation au sein des instances nationales et européennes des programmes de Coopération Territoriale Européenne (CTE – Interreg). La Région ne se contente pas ici d'être simple spectatrice dans les réunions décisionnelles de ces programmes. Elle s'est massivement engagée, dans tous les espaces de coopération en participant systématiquement à toutes les instances. De même, elle a créé et mobilisé de nouveaux outils notamment financiers d'accompagnement des porteurs de projet pour leur permettre d'utiliser les opportunités offertes par ces programmes. Là encore, le résultat a payé : la Bretagne est l'une des régions françaises ayant à ce stade bénéficié le plus des crédits des programmes Interreg dans les espaces où elle était éligible.
- L'implication de la Région comme partenaire de projets de certains programmes gérés directement par la Commission Européenne (Life, Europe creative...) et l'accompagnement des Bretons pour monter leurs projets et trouver des partenaires européens. Au-delà du strict intérêt financier, ces initiatives permettent aussi de consolider les relations entre Européens et participent de ce fait au projet politique d'une Europe sans cesse plus intégrée.

B. Utiliser les réseaux internationaux pour participer aux défis mondiaux

La Région participe activement à plusieurs réseaux internationaux. Certains, européens, lui permettent de trouver des régions européennes dans une logique de benchmark ou de lobbying auprès des instances communautaires (ex : Earlall en matière de formation professionnelle...). Le meilleur exemple de ce type de réseau est la Conférence des Régions

Périphériques Maritimes qui réunit près de 160 régions européennes et qui a pu cacher auprès de la Commission Européenne et du Parlement Européen notamment dans les domaines de la politique de Cohésion, de la politique maritime de l'Union ou encore du climat.

La CRPM...

Créée en 1973, la CRPM représente près de 200 millions de citoyens et agit en faveur d'un développement plus équilibré du territoire européen. Elle opère à la fois comme un *think tank* et un *lobby* pour les régions. Elle est un interlocuteur reconnu auprès des instances européennes. La Région Bretagne, membre constitutif de ce réseau, participe à différents groupes de travail sur des questions relatives au climat, aux énergies marines renouvelables, à la pêche et l'aquaculture. Cette implication lui permet de défendre ses intérêts régionaux et d'œuvrer pour une cohésion territoriale renforcée en Europe. Au travers de ce réseau, la Région bénéficie également d'un maillage de partenaires européens avec lesquels elle peut développer des actions communes, renforcer ses positions dans le cadre de la construction du projet européen.

Si pour des raisons d'efficacité et de coût la Région se limite dans le nombre des réseaux auxquels elle participe, on peut en citer quelques-uns qui se démarquent et participent activement à alimenter de l'extérieur nos politiques, tout particulièrement dans le cadre de la Breizh Cop.

NRJ4 SD et Climat Group

Le nrg4SD a été créé lors de la Conférence de Johannesburg en 2002. La Bretagne y a adhéré en 2005. Le réseau a été le principal vecteur, avec la CRPM, de l'organisation du 1^{er} Sommet mondial des régions à Saint-Malo d'octobre 2008, préparant la COP15 de Copenhague. C'est à ce jour encore le plus important rassemblement de régions jamais organisé, tous sujets confondus : 98 collectivités provenant de 59 pays, plus de 650 participants.

Le nrg4SD, qui regroupe une soixantaine de régions en Europe, Amérique Latine et Afrique est un réseau à vocation de lobbying institutionnel (*advocacy*) auprès du système des Nations Unies sur les questions ayant trait au développement durable, à la biodiversité et évidemment au changement climatique. Il est présent au Conseil Economique et Social Mondial au titre de représentant des collectivités régionales grâce à l'entregent du réseau ICLEI (premier réseau de villes). La Bretagne est administratrice du nrg4SD.

Intérêt principal : permet d'obtenir une place pour participer aux travaux des COP techniques et politiques.

Fondé en 2006 The Climate Group (TCG) est le produit d'une double convergence, à la fois politique et économique. *Politique* d'abord avec la volonté de Tony Blair de créer une ONG faisant le lien entre la lutte contre le réchauffement climatique et les milieux d'affaires. *Economique* ensuite avec la volonté de la banque HSBC de mieux comprendre le marché international du carbone, notamment en Chine.

Le réseau accueille une quarantaine de grandes régions réputées pour leur action dans le domaine du climat. On notera que l'Australie Méridionale en est également membre.

La Région effectue régulièrement une actualisation de l'intérêt de ces réseaux. C'est ainsi qu'elle n'hésite pas, sur la même logique d'efficacité que celle qui gouverne nos relations avec des régions dans le monde, à se retirer si les résultats ne sont pas suffisamment présents.

Un contre-exemple : l'Association Internationale des Régions Francophones (AIRF)

Sollicitée par le biais de Régions de France, la Bretagne a accepté de « tester » l'efficacité de ce réseau en 2017. En effet, un intérêt potentiel permettant de soutenir les actions de la Région dans ses coopérations avec la région Centre du Burkina Faso et la Grand'Anse à Haïti avait été détecté, l'AIRF pouvant apporter une expertise et une complémentarité intéressante.

Un bilan au bout d'une année a été fait et a cependant démontré que l'AIRF n'apportait pas de réelle valeur ajoutée à nos coopérations. Focalisée sur une logique très institutionnelle, elle s'est révélée incapable d'apporter un soutien technique ou politique réel. La Région a dès lors décidé de ne pas renouveler sa cotisation.

c. Accompagner, structurer l'action des Bretons à l'international

La Bretagne est riche d'un grand nombre d'associations très dynamiques qui œuvrent pour développer des projets de solidarité internationale avec les pays du sud. De taille très diverse, mais très majoritairement petites, ces associations

peinent parfois à assurer le renouvellement de leurs cadres dirigeants, à former les bénévoles, et à travailler très peu entre elles.

C'est pourquoi le Conseil Régional, dès 2004, a décidé d'aider ces associations à se fédérer afin qu'elles puissent, non seulement se connaître, mais partager des projets en commun. Grâce à cette action, un premier réseau, l'un des tous premiers en France, a vu jour, le réseau des Acteurs Bretons de la Coopération Internationale et de la Solidarité (ABCIS). Innovant, ce réseau a permis de créer les conditions d'un dialogue entre les acteurs associatifs et de faire monter en puissance la qualité des actions proposées au cofinancement de la Région.

En 2016, il est apparu cependant que ce réseau s'essouffait et que certains travers n'avaient toujours pas pu être corrigés. C'est ainsi que de très nombreuses associations continuaient à intervenir sur des zones proches, avec des projets semblables, sans le savoir. C'est ainsi aussi qu'il n'existait pratiquement aucune synergie entre les projets existants sur un même pays « cible » : les projets d'électrification étant par exemple totalement déconnectés des projets d'accès à l'eau potable ou à l'assainissement...

Portée par le souhait de l'Etat d'élargir les réseaux de solidarité internationale à de nouveaux acteurs (entreprises, acteurs de la santé, de l'ESR, etc.), la Région a décidé de lancer une démarche originale visant, non pas à imposer une transformation d'ABCIS mais à faire émerger de la réflexion des acteurs associatifs eux-mêmes le besoin de se structurer et de s'ouvrir à d'autres influences. Après deux années d'accompagnement, cette démarche a abouti à la création d'un nouveau réseau fin 2018, le Réseau Bretagne Solidaire. Les premières actions de ce nouveau réseau se feront dès cette année.

A côté de cette action structurante, la Région continue à accompagner financièrement les actions développées par les associations. Cas original là encore en France, l'examen des dossiers se fait dans le cadre d'un comité ouvert au CESER et permet d'associer la société civile à la sélection des projets. Cela permet ainsi de ne pas se contenter de cofinancer des projets mais de se situer dans une logique d'accompagnement global des projets portés par les associations en leur prodiguant conseils et aide.

Un engagement !

Bien que veillant à maîtriser strictement son budget, le Conseil Régional s'est engagé auprès des acteurs de la solidarité internationale à maintenir l'enveloppe financière dédiée au soutien des projets. Proportionnellement donc, la part de ceux-ci devient de plus en plus importante pour le budget, ce qui implique en parallèle une grande rigueur dans la qualité et dans le suivi des projets financés.

Les acteurs de la solidarité internationale ne sont pas que des acteurs associatifs. Comme décrit dans le cadre de RBS, des collectivités locales, des établissements d'enseignement ou encore des acteurs de la santé s'impliquent dans le financement ou le cofinancement de projets.

C'est ainsi que l'Agence de l'Eau Loire Bretagne dédie, chaque année, 1% de son budget pour des actions de solidarité à l'international. Afin de permettre une meilleure coordination de nos actions, la récente Convention signée avec l'Agence prévoit désormais une meilleure articulation entre l'action de la Région et de l'Agence. Une participation aux travaux du Comité Mixte étant d'ailleurs proposée.

Mais ce sont aussi parfois des entreprises qui s'engagent en direct. En plus de son rôle de chef de file du développement économique, la Région accompagne donc ces entreprises volontaires dans des actions de Responsabilité Sociale des Entreprises (RSE). Via l'organisation d'évènements, par exemple lors des Open de l'International organisé par Bretagne Commerce International, le Conseil Régional promeut et soutien les initiatives exemplaires de certaines entreprises bretonnes.

Des ateliers proposés dans la cadre de l'Open sur la Responsabilité Sociale des Entreprises

Depuis plusieurs éditions, la Région Bretagne propose des interventions et des témoignages qui montrent que performance des entreprises et filières durables ne sont pas antinomiques et peuvent même créer des opportunités de développement à l'international. Ainsi, après une livraison d'un poivre de mauvaise qualité, l'entreprise Hénaff a révisé sa procédure d'approvisionnement et a décidé de travailler avec une ONG soutenue par l'ONU et spécialisée dans l'accompagnement des producteurs agricoles au Sud. Grâce à l'appui de cette ONG, Hénaff dispose aujourd'hui d'un poivre certifié bio dont la traçabilité est garantie et permet de faire vivre plus d'une centaine de personnes à Sao Tomé.

Enfin, l'ouverture au monde ne peut se faire bien évidemment sans les jeunes. Non seulement ce sont eux qui assureront la pérennité des actions engagées, le renouvellement de la vitalité associative, mais ce sont eux qui devront de toute façon gérer le monde du XXIème siècle.

Le Conseil Régional a mis en place, aux côtés de l'Etat, un Comité (COREMOB) destiné à accompagner les projets des acteurs œuvrant pour la mobilité des jeunes bretons à l'international. L'objectif est de mieux former ces acteurs et de travailler ensemble pour optimiser les possibilités de mobilité, notamment pour les jeunes les plus éloignés de cette mobilité.

- Chantier transversal : Promouvoir la mobilité européenne et internationale des jeunes
- Chantier 1 : Mettre à disposition des jeunes une information lisible
- Chantier 2 : Favoriser l'interconnaissance, mettre en réseau, outiller et former les professionnels de la mobilité
- Chantier 3 : Proposer un accompagnement spécifique aux jeunes éloignés de la mobilité
- Chantier 4 : Améliorer la préparation et la valorisation de toutes les mobilités.

Ces cinq chantiers sont portés par les partenaires institutionnels (Etat/Région) et les partenaires associatifs pilotes (CRIJ, Maison d'Accueil du Pays de Redon, Jeunes à travers le monde, Ligue de l'enseignement 22 et depuis 2018, la Fédération des MJC 22). Chaque année, ils se traduisent par des actions concrètes sur le territoire, comme la mise en place de formations pour les structures d'accompagnement à la mobilité, de journées préparatoires au départ pour les jeunes, le renforcement des réseaux des développeurs Erasmus+, que ce soit sur le volet éducation ou le volet jeunesse, la réalisation d'actions pilotes de mobilité pour les publics plus éloignés, ou bien encore l'élaboration d'un projet collectif à l'échelle régionale dans le cadre du Service Volontaire Européen, retenu par la Commission européenne.

D. Promouvoir, provoquer des initiatives exemplaires..

Afin d'avoir une stratégie agile et opportuniste, la Région soutient des projets innovants et exemplaires portés par les acteurs bretons et qui concourent à l'atteinte de ses objectifs.

Par exemple, en complémentarité de ses actions visant à positionner la Bretagne comme la terre du « bien manger », la Région soutient le projet porté par des associations consistant à valoriser et mettre en place de bonnes pratiques sur les systèmes alimentaires territorialisés, au Québec, au Brésil ou encore au Burkina-Faso. Ainsi, un forum sera organisé sur 3 jours à Ouagadougou en novembre 2019, dans la continuité des forums organisés en 2016 et 2018 au Brésil. Le forum sera articulé avec une étude réalisée en amont ayant pour objet le repérage et l'analyse d'initiatives d'alimentation responsable et durable au Burkina Faso. Ce projet se propose de montrer pourquoi et comment les enjeux planétaires (réchauffement climatique, ressources aquatiques, érosion de la biodiversité, désertification, sécheresse, pauvreté, malnutrition, exode rural...) nécessitent que des politiques locales soient mises en œuvre. Il s'inscrit donc dans les mouvements internationaux de collectivités qui, à côté de la responsabilité des Etats, s'organisent pour apporter « des solutions locales à un désordre global ».

IV. Une stratégie internationale basée sur 4 piliers fondamentaux pour l'attractivité de la Région

Le Conseil Régional privilégie, en lien avec la stratégie transverse de la Breizh Cop, la mise en œuvre d'actions concrètes au sein de ses coopérations selon 4 entrées principales :

- Un soutien à des mesures favorisant les échanges économiques

Chef de file du développement économique, la Région privilégie naturellement la mobilisation de ses acteurs économiques afin de stimuler ses coopérations. Cela se fait à deux niveaux :

- ⇒ D'une part, par l'action quotidienne de Bretagne Commerce International, qui accompagne les entreprises bretonnes, essentiellement TPE et PME, dans leurs opérations à l'export. Ce modèle unique en France associant la Région et le réseau consulaire se positionne naturellement comme la porte d'entrée principale des entreprises bretonnes à l'international et agit en complémentarité avec les agences de l'Etat (Business France et BPI).
- ⇒ D'autre part, par un accompagnement politique des entreprises. L'objectif est de démontrer à des acteurs privés (boards de grands groupes...) ou publics (acteurs nationaux et locaux) que la Région soutient ses entreprises et garantit le sérieux de leur offre. Ce soutien permet parfois d'ouvrir des portes d'accès à des marchés qui ne pourraient sinon bénéficier à nos entreprises.

En Europe : Le Pays de Galles, l'Estonie et la cyber sécurité...

Le Conseil régional et BDI ont participé à l'événement Cyber Wales organisé en février 2018 à Bruxelles. Cela a été l'occasion d'une prise de contacts dans un domaine qui n'avait jusque là pas été exploré dans le cadre de la coopération. De nombreux échanges ont eu lieu au cours de l'année pour étudier les pistes de travail, entre les services du Conseil régional, ceux du gouvernement gallois et parallèlement avec le cluster gallois Cyber Wales. Ces démarches ont débouché sur une participation importante des gallois à la European Cyber week (ECW) 2018 organisée au Couvent des Jacobins à Rennes. En marge de leur présence à la ECW, les représentants gallois ont également pu participer à une réunion de l'action pilote S3 « European cyber valleys » pilotée par le Conseil régional dans le cadre d'ECSO (European Cyber Security Organisation). Les résultats ont été très encourageants car cela a permis des contacts nouveaux et le gouvernement gallois a pu adhérer en mars 2019 à ECSO grâce au soutien de la Bretagne. Il s'agit d'une conséquence directe de la coopération bilatérale car ils n'étaient jusque là pas associés à cet important réseau européen. Et ces démarches ont eu un véritable « effet de levier » dans le développement des échanges entre partenaires bretons et gallois dans ce secteur économique en pleine expansion.

A travers le réseau ECSO, l'action de la Région permet d'aider le pôle cyber breton et donc ses entreprises à trouver des partenaires qualifiés pour les aider à développer des projets innovants et à bénéficier de fonds européens importants

pour leur développement...Ainsi en complément des liens tissés avec le Pays de développés avec des acteurs d'Estonie.

Australie et cyber sécurité...

Le soutien apporté par le Président de Région à des start up bretonnes lors de son déplacement à Adelaïde a d'ores et déjà permis à ces entreprises de gagner un temps considérable pour attaquer ce marché. Alors qu'il faut compter en moyenne environ 3 ans entre une première visite sur le terrain et un tout premier contrat, certaines de ces entreprises peuvent espérer d'ici la fin 2019/2020 obtenir des premières commandes. Cela a été possible grâce à une mobilisation et une volonté politique australienne très forte, stimulée par les excellentes relations politiques entre les deux régions.

Dans les pays du Sud : le Nigéria et l'agro-alimentaire...

Dans le cadre de la négociation d'un gros marché de vente de bêtes de volailles au Nigéria, la Région a soutenu une entreprise bretonne en garantissant à ses interlocuteurs nigériens le sérieux de l'offre. Ce soutien original, non financier, est vital pour distinguer l'offre bretonne d'autres offres effectuées par des multinationales européennes plus puissantes... Une « lettre type » de soutien pour ce type d'action pourrait être réalisée sous réserve de vérifier le sérieux de l'entreprise qui en bénéficierait.

- Un soutien à des mesures favorisant les échanges dans le domaine de l'enseignement supérieur et de la recherche

Les écoles et établissements d'enseignement supérieur sont souvent les fers de lance de l'action internationale en région. En effet, ils sont structurés depuis longtemps pour développer des partenariats avec des écoles et universités du monde entier, notamment dans le cadre de leur politique de soutien à la recherche.

Pour autant, à l'heure du classement de Shanghai, cette action non coordonnée n'apporte pas toujours la visibilité nécessaire pour les établissements et plus globalement pour le territoire Breton.

C'est pourquoi la Région, en complément de son action de soutien dans le cadre de sa politique sur l'enseignement supérieur et la recherche, essaie depuis plusieurs années maintenant de mieux coordonner les démarches de ces acteurs.

D'une part, en réunissant régulièrement les principaux acteurs pour échanger sur leurs projets à l'international le plus en amont possible afin de mieux se coordonner.

D'autre part, en les associant systématiquement à ses missions dans ses territoires de coopération afin d'apporter une visibilité politique complémentaire.

Organisation d'une délégation des universités bretonnes au « Salon International de l'Education » à Poznań...

En mars 2018, la Région a répondu positivement à l'invitation de la Wielkopolska pour participer à un salon universitaire à Poznan, réunissant quelque 32 000 étudiants et lycéens polonais. La Région a accompagné les 4 universités bretonnes et l'école du travail social Askoria qui ont pu présenter leurs offres sur le salon et rencontrer des acteurs de l'enseignement supérieur (universités, Département Education – Formation de la Voïvodie) : cette mission a permis de promouvoir le dynamisme universitaire breton et d'explorer de nouveaux partenariats entre établissements. La délégation bretonne a notamment pu cerner l'accompagnement proposé aux étudiants français sur place, repérer des opportunités de projets communs.

Accompagnement des établissements Bretons en Australie Méridionale

La présence politique permet bien souvent d'apporter un éclairage plus important aux accords de coopération signés entre les écoles et établissements d'enseignement supérieur Bretons et leurs homologues en Australie. Ainsi, lors de la mission de mai 2018, la forte présence politique de la Bretagne a permis lors d'un salon à Adelaïde consacré à la valorisation de l'offre ESR française, de ne parler pratiquement que de l'offre bretonne... et ce alors même que de très grandes écoles parisiennes étaient présentes...

De même, la présence du Président de Région sur place en février 2019 a permis à certains acteurs Bretons de signer en présence des plus hautes autorités françaises et australiennes (PDG de Naval Group, Premier Ministre d'Australie Méridionale, Gouverneur de l'Etat, etc.) leurs accords et ainsi d'avoir une visibilité de premier ordre qu'ils n'auraient pu avoir en venant seuls...

- Un soutien favorisant les échanges inter culturels

La culture est un pilier fondamental pour l'attractivité de la Région et la Bretagne possède une offre très riche dans ce domaine. Que ce soit en Bretagne même grâce à la présence d'une offre internationalisée (ex : Festival Interceltique de Lorient...) ou à l'extérieur par le soutien à ses artistes et acteurs culturels (ex : soutien structurel aux actions menées par Bretagne Spectacle Vivant...), la culture bretonne est toujours bien identifiée et constitue un atout incomparable pour la reconnaissance de la région.

La Région associe donc régulièrement des acteurs de la culture dans le cadre de son offre d'attractivité. A côté des actions structurantes mentionnées ci-dessus, elle mène aussi des actions plus originales comme par exemple le soutien à des manifestations organisées par des associations bretonnes constituées dans le monde entier lors de la fête de la Bretagne. La Bretagne est ainsi fêtée et valorisée aussi bien en Chine, qu'au Mexique, en Australie ou même en Afrique... Seuls certains Etats comme l'Irlande (avec la St Patrick) ou certaines régions comme la Bavière (lors de la fête de la bière en octobre...) ont de telles manifestations vantant à travers le monde leur culture et leur territoire en associant les populations locales. Au-delà de la fête de la Bretagne, l'objectif est bien de soutenir, en développant et diffusant à terme un « kit de communication », des Bretons partout dans le monde et d'en faire des ambassadeurs au quotidien de la Bretagne.

La Bretagne, région culturelle aux origines Celtes...

Dans le cadre de la coopération avec le Pays de Galles, le domaine culturel reste un grand pourvoyeur d'échanges entre acteurs bretons et gallois. Les liens historiques et culturels qui unissent la Bretagne et le Pays de Galles continuent à être très portés et valorisés. Ils se traduisent notamment par des échanges dans le domaine de l'audiovisuel (participation au Celtic Media Festival), du spectacle vivant (participation à un événement dans le cadre du Réseau international pour les arts du spectacle contemporains : IETM), de la politique muséale et également musicale (avec le lien très fort qui unit les deux orchestres régionaux : l'Orchestre symphonique de Bretagne et le BBC WALES)

Fort de ce partenariat culturel avec les gallois, la valorisation du caractère Celte de la culture bretonne est aussi un point clé de l'offre de la Bretagne à l'étranger. C'est ainsi que la mise en place d'un « arc celte », associant l'Irlande, le Pays de Galles voire l'Ecosse est en cours de discussion. Par le truchement notamment de la Culture, les relations que la Bretagne entretient avec ses partenaires britanniques conserveraient ainsi leur dynamisme malgré les incertitudes naissantes autour du Brexit.

Une présence unique en Pologne : la Maison de la Bretagne de Poznań

Du fait du fort soutien à la Wielkopolska lors des années 80-90, la Bretagne a développé une relation étroite et originale avec ce territoire à l'est de l'Europe. Très europhile, encore aujourd'hui, les habitants de ce territoire polonais ont ainsi accepté de financer la mise en place d'une maison de la Bretagne en plein cœur de la capitale de région, Poznań. Cette maison propose tout au long de l'année des offres vantant la culture et le territoire de la Bretagne au travers de manifestations, concerts mais aussi cours de langue bretonne. Le soutien du Conseil Régional porte sur ces actions, le loyer et les principaux frais sur place étant supportés, cas unique, par les partenaires polonais.

- **Un soutien favorisant les échanges touristiques et patrimoniaux**

Par nature, le tourisme est une activité internationale : soit parce qu'elle vise à attirer des touristes étrangers qui apportent des devises importantes au territoire et une vie économique de premier ordre pour certains, soit parce qu'elle concerne des Bretons souhaitant s'ouvrir au monde.

La coopération à l'international en matière touristique peut cependant paraître compliquée au premier abord du fait de la « concurrence » entre destinations. Or, il s'avère que quels que soient les territoires concernés, proches ou lointains, les démarches complémentaires l'emportent de beaucoup sur les aspects éventuellement concurrentiels. En effet, soit il s'agit de partager des problématiques communes et de trouver ensemble des solutions (ex : accueil de certains publics, valorisation de certains territoires ou de certaines offres atypiques...), soit il peut s'agir de mener des actions en commun pour augmenter notre visibilité face à de gros marchés.

La mise en avant du patrimoine est la clé de voute entre les aspects culturels et touristiques. Il permet d'avoir des projets concrets, notamment portés par des musées bretons, avec nos partenaires. Mais au-delà c'est ce qui permet aussi d'écrire « l'histoire » de nos relations, y compris avec nos coopérations les plus lointaines.

Les voies navigables et la Wielkopolska...

La Bretagne a une offre touristique importante et originale grâce aux canaux qui la sillonnent. Un gros travail de valorisation patrimoniale et économique a été effectué et porte déjà ses fruits.

La Wielkopolska est également concernée par cet aspect, bien que ses canaux n'aient pas la même configuration. Les échanges entre techniciens ont permis ainsi d'imaginer de nouvelles offres sur chaque territoire et au final de mieux exploiter les infrastructures.

L'Australie méridionale...

L'un des aspects les plus importants de la coopération est constitué par les relations avec l'Adelaïde festival mais aussi avec des acteurs culturels basés à Sydney. Il a été ainsi proposé une très forte visibilité des acteurs bretons (culturels, gastronomiques, etc.) lors du festival dédié à la culture française à Adelaïde, à tel point qu'un tiers de la programmation totale de 2019 concernait des artistes bretons !

De même, il a été proposé de valoriser la Bretagne via la projection de films touristiques lors du festival de film français en Australie...

- A côté de ces 4 piliers, des actions ponctuelles continueront d'être soutenues que ce soit dans le domaine sportif, linguistique ou dans tout autre domaine de compétence du Conseil Régional.

Là encore, des initiatives voient régulièrement le jour entre des acteurs bretons et des acteurs dans le monde entier. Ils permettent de conforter nos coopérations ou d'apporter une image de la Bretagne inégalée dans de multiples territoires.

Exemple : mobiliser nos coopérations pour peser sur les fédérations nationales sportives en vue des JO 2024.

Dans le cadre des prochains JO de 2024 qui se dérouleront à Paris, les fédérations sportives de chaque nation auront besoin de sites de préparation. Si certains de ces sites seront situés en Ile de France, rien n'interdit d'en situer d'autres ailleurs en France. A ce sujet, l'Etat a mis en place un cahier des charges permettant de définir les prérequis minimums permettant de faire une offre de service d'accueil de délégations étrangères.

Située à partir de 1h30 de Paris, la Bretagne est intéressée tout particulièrement sur plusieurs sports :

Le cyclisme naturellement... où la fédération Australienne est visée.

Le tennis de table... où la fédération Chinoise est concernée.

Le surf... où là encore la fédération Australienne serait une cible intéressante.

Par ailleurs, des offres sur d'autres sports pourraient aussi être faites à destination de nos autres partenaires, comme le Pays de Galles qui s'était déjà entraîné à Dinard lors du précédent Euro de football en France et qui pourraient nous aider à convaincre les fédérations britanniques concernées.

v. Et après ?

Les axes stratégiques de l'action internationale de la Région qui ont été détaillés témoignent d'une histoire et d'un contexte toujours en mouvement. Il faudra tenir compte du contexte politique, social et économique existant en France et en Europe mais aussi dans le monde.

Avant tout, la Région actualisera régulièrement sa stratégie en fonction des **évolutions de la Breizh Cop**. Les priorités qui seront définies par elle mais aussi par ses partenaires en Bretagne pourront avoir un impact sur le contenu de nos coopérations, sur la façon de travailler à l'international ainsi que sur les moyens à mettre en œuvre. La promotion du « bien manger » ou la nécessité de réaliser la transition énergétique sont aussi des enjeux communs à nos partenaires étrangers et doivent pouvoir être partagés avec eux.

La Région continuera sa veille sur les conséquences du **Brexit** sur son territoire qui peuvent avoir des impacts forts sur sa stratégie. En effet, la Bretagne souhaitait amplifier ses relations avec le Pays de Galles en lui proposant d'aller vers une démarche de coopération plus étroite via la création d'une Euro Région, mais le Brexit est venu contrarier cette volonté. Néanmoins on a pu observer une relance du partenariat avec le Pays de Galles compte tenu de son souhait de ne pas être isolé après le Brexit. Grâce à une forte mobilisation politique des deux territoires, un travail important a été réalisé pour continuer à permettre une dynamique des échanges, quelle que soit l'issue des négociations sur le Brexit. C'est aussi du fait du Brexit que la Bretagne et l'Irlande se sont rapprochées et que nous étudions toutes les possibilités qui permettraient d'approfondir ces relations, en exploitant les dernières ouvertures législatives. L'objectif est d'arriver à une forme de contractualisation, forte entre l'Irlande et la Bretagne (qui restent en Europe) et associant le Pays de Galles en tant que pays tiers.

Il faudra aussi tenir compte de **grands événements à venir** qui pourront influencer notre stratégie. Par exemple, la préparation des JO de 2024 à Paris nous offre des opportunités pour valoriser l'image de la Bretagne à l'étranger et pour fortifier nos coopérations. Grâce à celles-ci, l'accueil en Bretagne de fédérations sportives nationales, d'Australie ou de Chine en matière de cyclisme, de surf ou de tennis de table pourrait être encouragé. Un travail technique de vérification est en cours afin d'en évaluer la faisabilité.

Enfin, au-delà de son travail de renforcement de ses territoires de coopération et de sa logique d'intervention géographique, la Région adoptera une démarche pragmatique, sectorielle, permettant de développer l'attractivité de la Bretagne via des **actions spécifiques et ponctuelles**. S'il reste envisageable de se rapprocher à nouveau d'un Land allemand, la Région favorisera la mise en place d'une action annuelle se déroulant en Allemagne et valorisant la Bretagne sous l'angle touristique et patrimonial, ou sous l'angle culturel, ou encore sous l'angle économique pourra être décidée.

Exemple : parrainage de la frégate « la Bretagne » par le Conseil Régional

Construite et mise à l'eau à Lorient en 2016, réceptionnée à Brest, son port d'attache, en 2018, cette nouvelle frégate de lutte anti-sous-marin et de défense aérienne est désormais parrainée depuis le 2 avril 2019 par le Conseil Régional de Bretagne. C'est la première fois qu'une région française parraine un navire de la Marine Nationale. Sur le modèle de ce que la ville de Brest a effectué depuis des années avec la « Jeanne » des opérations ponctuelles d'attractivité de la Région pourront être organisées en fonction des déplacements de ce navire à l'étranger notamment dans les ports de nos territoires de coopération.

Les actions prioritaires suivantes seront à mener d'ici la fin du mandat :

- ⇒ *Aider à la mise en place et au succès du prochain Forum Mondial de l'Eau à Dakar en 2021*
La Bretagne est sollicitée pour offrir son expertise dans la préparation de cet événement, qui se situe parfaitement dans les priorités de la Breizh Cop.
- ⇒ *Mettre en place des événements « Pays » ou « thématiques » au moins une fois par an en 2019 et 2020*
Ex : journée « Burkina Faso » ...
Ex 2 : événement de concertation sur « L'Europe et les pays du Sud » ...
- ⇒ *En Europe...*
Aller vers une contractualisation associant la Bretagne, l'Irlande et le Pays de Galles.
Mettre en place des actions ponctuelles annuelles dans le cadre des pays Celtes

En Pologne, mettre en œuvre le nouveau contrat de partenariat en insistant notamment sur les aspects économiques.

⇒ *Hors Europe*

Mener une mission officielle à haut niveau en Chine, en associant si possible les autres collectivités bretonnes. Continuer le travail de mise en place d'une offre touristique et d'attractivité adaptée au public et aux décideurs chinois.

Continuer à aider nos entreprises souhaitant se développer à l'export en Australie en profitant des opportunités offertes par le gouvernement d'Australie Méridionale. Continuer le travail de mise en valeur de nos offres dans le domaine de l'enseignement supérieur et de la recherche et le développement de partenariats entre équipes de recherche. Accueillir une exposition culturelle d'Australie Méridionale en 2020 et bâtir un projet de valorisation des cultures minoritaires.

⇒ *Dans les pays du Sud*

Signer une nouvelle convention de partenariat avec la Région Centre du Burkina Faso, intégrant de nouveaux domaines comme la culture ou l'eau. Maintenir les programmes de formation destinés aux producteurs locaux. Tester un nouveau système de fonctionnement associant le secteur privé burkinabé à l'organisation de la filière aval.

Finaliser une feuille de route sur Haïti et signer sur cette base un nouvel accord de partenariat avec la Grand'Anse et les collectivités bretonnes participantes. Organiser une première mission politique une fois la feuille de route actée.

Travailler sur le développement d'actions concrètes de partenariat avec le Maroc et tout particulièrement la région de Souss-Massa. Réaliser dans ce cadre des premières missions techniques destinées à favoriser l'émergence de ces actions.

Annexe : Les coopérations décentralisées de la Région Bretagne

